

Rapport Moral

Lorsque nous avons créé l'association, en avril 2016, notre volonté était de travailler autour de l'église de Thairy, bâtiment déclaré par la mairie « en danger » et fermé au public depuis 2007. Conscients que cet objectif était trop restrictif, et pour pérenniser l'association dans les années futures, nous avons choisi un but plus large pour l'association, à savoir :

- la sauvegarde et la protection de l'église de Thairy et par extension du cœur du hameau (presbytère, école...)
- La préservation du patrimoine des hameaux de Thairy, Thérens, Norcier et Crache.

Ces 7 premiers mois auront donc été occupés à nous concentrer sur l'église pour pouvoir répondre à l'appel à projets lancé par la Mairie de Saint Julien. Ce fut notre premier objectif. Pour le réaliser, nous avons pu tisser des liens avec des partenaires, des associations de Saint Julien, des professionnels qui nous ont offerts leur avis et conseils sur la situation de l'église tout en ouvrant le dialogue avec la Mairie et la Paroisse. Dans cette démarche, nous avons toujours essayé de respecter notre philosophie : travailler à un projet participatif avec les habitants et dans un esprit consensuel avec toutes les parties concernées. Dès le départ, vous avez été nombreux, une centaine chaque mois, à nous rejoindre. Par ce geste, vous avez montré votre attachement à l'église de Thairy : nous avons pris cela comme une reconnaissance de notre travail. Encouragés et soutenus par certains, face aux critiques ou au défaitisme d'autres concernant notre projet, nous continuerons de nous battre jusqu'au bout et de croire en nos idées. De cette façon, quelle que soit l'issue du devenir de l'église, nous aurons agi et proposé des solutions.

Fort de plus de 600 adhérents à ce jour, nous avons acquis une certaine légitimité dans notre action et nous tenons à vous remercier, ici, pour votre soutien. Je profite aussi de l'occasion pour remercier les membres du Conseil d'administration pour le travail accompli. Et pour se faire, je les nomme : Jean Durand, Robert Daudin, Véronique Girardin, Jean-Pierre Daudin, Claudie Guillard, Fabienne Croisier, Michel Daudin, Mercedes Brawand, Evelyne Malod Dognin, Françoise Somers, Delphine Lebas (excusée ce soir). Je remercie aussi les personnes qui nous ont aidé sur un point ou un autre par leurs conseils avisés et d'expert, notamment Daniel Pignal, Mr Galimont architecte et MaîtreThierry Gabarre.

La diversité des points de vue est une grande force pour avancer et monter des projets. Actuellement, le Conseil d'Administration est essentiellement composé d'habitants des hameaux. Nous souhaitons l'ouvrir à de nouveaux membres, et notamment à des habitants de Saint Julien. Rejoignez-nous en vous impliquant en fonction de vos disponibilités, de vos envies et de vos compétences : nous avons besoin de chacun d'entre vous.



Bénédicte Daudin,
Présidente de l'association le Thairoyr